



Auxerre, le 28 août 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Rentrée scolaire 2020/2021 et Covid-19 :
Le Département attribuera deux masques lavables
à chaque collégien**

Après une année scolaire 2019-2020 particulièrement singulière, les collégiens Icaunais vont faire leur rentrée à compter du mardi 1^{er} septembre.

À l'issue d'un conseil de défense sanitaire organisé le 26 août dernier, Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre de l'Education Nationale ont annoncé, le jeudi 27 août, que le port du masque serait désormais obligatoire toute la journée, au collège comme au lycée.

Alors que le Coronavirus reste présent et que l'épidémie progresse de nouveau sur tout le territoire, **j'ai ainsi tenu, avec l'ensemble des élus départementaux, à contribuer à la protection de nos enfants, en distribuant à chaque élève de collège, public ou privé, 2 masques lavables gratuits.**

Des informations complémentaires seront transmises aux principaux et aux familles sur les préconisations d'usage et de lavage de ces masques, qui seront normalement remis aux établissements la semaine prochaine.

Des précisions sur les coûts et volumes pourront par ailleurs être apportées, aux journalistes et au grand public, lors de la traditionnelle conférence de presse organisée par le Département à l'occasion de la rentrée dans les collèges.

Notre priorité, à tous, reste la santé de nos enfants et de nos familles.

Nous espérons que ces masques permettront à chaque jeune Icaunais de poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions, sans craindre d'être contaminé par la Covid-19 ou de contaminer autrui.

Le président du Conseil Départemental de l'Yonne

Patrick Gendraud

Contact:

Mathieu PASQUET, directeur de Cabinet
03 86 72 88 25 – 06 85 33 74 79